

que pour éviter l'agiotage sur la rente il en a fait voter la conversion à la Chambre et au Sénat en une seule après-midi, ne laissant passer aucune dépêche qui put renseigner sur ce point les marchés italiens ou étrangers, de même agira-t-il pour les instituts religieux. Dans une séance seront votés les articles nécessaires pour englober la propriété totale religieuse, le Sénat approuvera immédiatement, le roi donnera sa signature le soir même, et la *Tribuna*, le grand journal maçonnique, pourra annoncer vers les huit heures la bonne nouvelle à ses lecteurs. Le lendemain, de grand matin on pourra mettre les religieux et religieuses hors de leurs immeubles dont s'emparera le gouvernement.

— Voilà le grave danger qui menace la religion en Italie ; il me suffit pour cette fois de l'avoir signalé.

DON ALESSANDRO.

LA FETE DE NOTRE-DAME DE LOURDES ETENDUE AU MONDE ENTIER

Voici la traduction du décret de la Sacrée Congrégation des Rites sur ce sujet.



OMME, depuis les fameuses apparitions de la Mère de Dieu survenues près de Lourdes, au diocèse de Tarbes, quatre ans après la définition dogmatique de l'Immaculée Conception, le nom de l'Immaculée Vierge Marie, dite Notre-Dame de Lourdes, a grandi de jour en jour ; et que, en même temps, en raison d'innombrables bienfaits reçus et souvent accompagnés de prodiges, se sont accrus merveilleusement et dans tout l'univers le culte et la piété des fidèles, nombre de cardinaux de la Sacrée Congrégation des Rites, d'évêques et de prélats de toutes les parties du monde, à la suite de l'évêque de Tarbes, ont adressé à Notre Très Saint-